

7) Logiciel

Tous les processeurs compatibles qui font partie du groupe 1 utiliseraient le même ensemble logiciel, comprenant les éléments suivants:

- COBOL pour le développement d'applications;
- système de gestion de bases de données CODASYL;
- outils de développement de quatrième génération;
- outils d'application bureautique offerts sur les postes de travail, comme le calcul de chiffriers et le traitement de texte.

4.7.8 GRUPE 2 - PROCESSEURS COMPATIBLES A LONG TERME

La durée de vie utile du DEC 20 dépassera probablement la période couverte par la planification de la stratégie en matière de technologie. Par conséquent, les systèmes SDA (BICOS et CMOS), de même que les systèmes de protocole pourront continuer à fonctionner sur ce type d'appareil. Toutefois, ils devront être intégrés à longue échéance à la famille des systèmes compatibles prévue pour les applications du groupe 1.

4.7.9 GRUPE 3 - PROCESSEURS INCOMPATIBLES

1) PDME/Banque de données sur le commerce extérieur (TEP)

Ces systèmes fonctionnent sur les ordinateurs de l'agence IST. Le système PDME est étroitement intégré aux systèmes RAMS, BOSS, et PRISM du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). Dans le cadre de la stratégie technologique du Ministère, il est plus logique de conserver l'organisation actuelle en laissant la famille des systèmes du MEIR prendre en charge le système informatique du PDME.

2) INOVAQ

Le système INOVAQ est destiné à la bibliothèque. Il fonctionne en mode autonome, un peu comme une "boîte noire", sans aucun lien avec les autres systèmes du Ministère. À l'heure actuelle, les liaisons avec d'autres systèmes de bibliothèque apparaissent beaucoup plus importantes que la compatibilité avec ceux du Ministère. Par ailleurs, la nature particulière du matériel et du logiciel destinés à ce type de système rendrait difficile, voire même impossible, sa conversion en vue d'un fonctionnement sur des processeurs compatibles.

3) Micro-ordinateurs

À l'heure actuelle, les micro-ordinateurs installés à l'Administration centrale servent à traiter des applications particulières, indépendantes et non confidentielles, qui peuvent en général être mises en oeuvre par l'utilisateur. Ces appareils peuvent également servir de terminal, lorsqu'on doit procéder au traitement de données non protégées.

Un certain nombre de propositions portant sur des systèmes hybrides ont également été envisagées, comme l'utilisation combinée d'un micro-ordinateur comme poste de travail et de l'ordinateur central, dans laquelle ce dernier conserverait un répertoire central des enregistrements, tandis que le poste de travail ne se servirait que d'un sous-ensemble de ces données en plus des informations supplémentaires nécessaires au traitement local. C'est cette technique qui a été proposée pour le système d'affectation du personnel. Ce système serait composé d'un micro-ordinateur disposant d'une base de données créée initialement à partir du SIGP. Les données de planification relatives à l'affectation constitueraient l'information supplémentaire, puisque le SIGP ne conserve habituellement pas ces données.